

# Ford Aquitaine Industries : le temps de l'obscurité

Par Jean-Philippe Déjean | 16/02/2018, 14:26 | 562 mots



Plus que jamais auparavant la prochaine réunion du comité de suivi de FAI sera déterminante. (Crédits : © Charles Platiau / Reuters)

En attendant que le nœud qui boucle le dossier industriel de Ford Aquitaine Industries (FAI), à Blanquefort (Bordeaux Métropole), soit dénoué et que la date du prochain comité de suivi soit connue, FAI restera dans une situation illisible.

En prévenant que les négociateurs du gouvernement auraient la primeur de toute information en provenance de Ford Europe concernant l'avenir de Ford Aquitaine Industries, et qu'ils la garderaient secrète pour avoir le temps de négocier, Jean-Pierre Floris, le délégué interministériel aux restructurations d'entreprises, s'est donné les coudées franches.

D'autant que la fermeté affichée par le ministère de l'Economie et des finances sur ce dossier a permis au délégué interministériel d'obtenir le soutien de l'intersyndicale de FAI. Ford Europe, à Cologne (Allemagne), maison-mère de Ford Aquitaine Industries, spécialisée dans la fabrication de boîtes de vitesses automatiques, a donc peut-être déjà fait une proposition concernant l'avenir de l'usine girondine que le gouvernement est en train d'étudier. Ce qui pourrait expliquer que la date de la prochaine réunion du comité de suivi consacrée à FAI ne soit pas encore connue. Evoquée dans un premier temps pour janvier 2018, elle a été ensuite repoussée au 1er février puis à une date ultérieure dans le courant du mois.

## **848 salariés actifs en janvier dernier**

Dans un courrier envoyé au préfet de la Gironde et de Nouvelle-Aquitaine, Didier Lallement, la direction de Ford Europe a ainsi proposé deux créneaux pour la réunion : la semaine du lundi 12 février ou celle du lundi 19. Apparemment il ne resterait plus que la seconde. Cette prochaine réunion du comité de suivi sera d'autant plus cruciale que c'est à cette occasion que Ford doit dire si la nouvelle boîte de vitesses 8FMID peut-être ou non fabriquée à FAI. Sachant que les élus des collectivités territoriales concernées, tout comme le gouvernement, exigent qu'à cette occasion le groupe Ford dise si oui ou non il fera fabriquer cette nouvelle boîte de vitesses par FAI...

Le temps presse car l'accord négocié en 2013 entre Ford et les pouvoirs publics pour le maintien de 1.000 emplois à FAI, dans le cadre de l'appui financier apporté par les collectivités et l'Etat au groupe automobile, arrive à échéance à la mi-mai. Comme l'a récemment précisé la CFTC, FAI employait 848 salariés actifs en janvier 2018 (contre 920 un an auparavant) et la justice, saisie par les syndicats, a condamné le groupe Ford à remonter rapidement l'effectif à 1.000 emplois sous peine d'une astreinte de 500 euros par jour de retard à compter du 1er janvier 2018.

## **Ford fait appel de la relaxe des syndicalistes**

Ford a fait appel de cette décision de justice, qui est donc suspendue, mais selon certaines sources syndicales le constructeur automobile aurait entamé de très discrètes négociations avec les représentants des salariés pour trouver une solution amiable et sortir de ce mauvais pas.

Pourtant dans le même temps Ford vient de faire appel de la décision du tribunal correctionnel de Paris de relaxer les trois syndicalistes CGT de Ford Aquitaine Industries, dont Philippe Poutou (ex-candidat NPA à la présidentielle), qui étaient poursuivis pour avoir dégradé le stand et une voiture d'exposition de Ford au Salon de l'automobile de 2012... Une contre-attaque juridique qui génère un peu plus que de la perplexité dans les rangs de la CGT. En attendant que le ministère de l'Economie et des finances se manifeste sur ce dossier, le destin de FAI va rester plus illisible que jamais.